

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2021

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 172

présenté par

M. Mesnier, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 43

Supprimer la première phrase de l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rétablissement de la rédaction de l'Assemblée nationale.